

Décision modificative n°2

Allocution de Sophie BORDERIE,
Présidente du Conseil départemental

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Cette session se tient de nouveau dans des conditions particulières. Ce format adapté aux conditions sanitaires tient compte des prescriptions réglementaires applicables aux assemblées locales dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Le nombre d'élus présents dans cet hémicycle est donc limité. Chaque présent peut disposer de deux mandats pour représenter nos collègues qui suivront cette séance à distance.

Je salue également les Lot-et-Garonnais qui nous écoutent car bien évidemment, cette session est retransmise sur Internet.

Mes chers collègues, depuis huit longs mois, la crise sanitaire est dans tous les esprits, elle est notre quotidien.

Elle est le quotidien des soignants, des artisans et des commerçants, de toutes les petites entreprises de proximité qui ont été contraintes de baisser leur rideau dans le cadre du reconfinement décidé par le gouvernement. J'y reviendrai.

Tout au long de ces huit longs mois, l'ensemble des élus et des agents du Conseil départemental ont été sur le pont pour accompagner les Lot-et-Garonnais à tous les âges de la vie, pour soutenir, aux côtés de nos partenaires, l'ensemble des secteurs d'activité durement touchés par les effets de la crise sanitaire ; nous nous sommes mobilisés pour gérer l'urgence et poser les fondations de ce que devra être le « monde d'après ».

« A quelque chose malheur est bon » et si nous pouvons tirer un premier enseignement positif de cette épreuve collective, c'est justement l'importance, pour ne pas dire le caractère indispensable du service public local, et du service public départemental en particulier.

Nous avons tous en tête les critiques acerbes des contempteurs du Département qui, il y a quelques mois encore, appelaient de leurs vœux la suppression de notre institution bicentenaire. Suppression du Département pour les uns, fusion des Départements et des Régions avec la vieille lubie du Conseiller territorial pour les

autres, les détracteurs du Département avaient tout prévu... sauf une crise sanitaire exceptionnelle.

Curieusement, depuis 8 mois, ces voix se sont tues et ceux-là même qui voulaient, hier, la peau du Département, réclament aujourd'hui davantage de solidarités, davantage d'interventions économiques, plus de décentralisation.

Nous, nous savons d'où nous tirons notre légitimité. Elle vient de nos missions de service public au bénéfice du Lot-et-Garonne et des Lot-et-Garonnais. Tout simplement. Et cette session va nous le rappeler pour chacun des dossiers que nous allons examiner.

Loin des postures démagogiques, je le dis avec conviction, cette crise sanitaire nous démontre que l'action publique trouve ses lettres de noblesse dans la proximité.

Nous avons su tirer les enseignements du choc provoqué en mars dernier par le premier confinement. En interne d'abord, en nous organisant pour assurer une parfaite continuité du service public départemental tout en garantissant aux agents départementaux des conditions de travail parfaitement sécurisées.

Le gouvernement a eu raison de souhaiter que les services publics restent fonctionnels. Je partage cette approche d'autant que nous disposons désormais du recul nécessaire pour mettre en œuvre des protocoles sanitaires qui ont fait la preuve de leur efficacité. Il eut été inconcevable de fermer nos portes quand bien même les Lot-et-Garonnais ont plus que jamais besoin du Département. Une organisation efficace dans le respect du dialogue social a donc été mise en place.

Gouverner, c'est prévoir ! C'est anticiper pour, dès maintenant, dessiner les contours du monde d'après. J'entends déjà les esprits chagrins qui, par manque de courage ou d'ambition, vont s'insurger contre cette démarche pourtant nécessaire. Pour ma part, je l'assume. J'assume l'utopie réaliste et réalisable qui préfigurera le Lot-et-Garonne des 5, 10, 15 ans à venir.

C'est tout le sens du travail que j'ai confié au Conseil Consultatif Citoyen. Nous pouvons, je crois, saluer en toute objectivité, un travail de fond exceptionnel.

Voici, mes chers collègues, une illustration concrète de la fertilité de l'initiative citoyenne que nous avons voulu développer dans notre département et qui constitue un remarquable gisement d'idées et de propositions.

S'il est évident que la crise sanitaire nous appelle à repenser en profondeur nos modes de vie, de production et de consommation, nous n'avons pas attendu d'en arriver là pour engager les transitions indispensables.

Transition énergétique et écologique, transition numérique, économique et sociale...sur tous ces points, le Département de Lot-et-Garonne s'est déjà engagé.

Là aussi, je constate que certains estiment que quand nous faisons, nous n'en faisons jamais assez ou que nous sommes trop utopistes. Assez de toujours entendre que l'initiative se situe du côté des métropoles ou des grandes Régions.

Nous sommes ouverts à ce qui se fait de mieux ailleurs, mais nous sommes conscients de nos atouts pour adapter nos politiques aux enjeux du terrain.

C'est tout le sens du travail de la mission d'information et d'évaluation sur la transition écologique et énergétique dont les propositions vous seront soumises aujourd'hui.

Malgré le contexte, la mission a pu procéder à cinq auditions pour entendre les meilleurs experts.

Toute la plus-value de la mission, c'est d'avoir su nouer des partenariats dans tous les domaines avec des praticiens de terrain, des experts, avec d'autres collectivités.

Ce travail collaboratif de toute une année a abouti aux propositions qui sont aujourd'hui sur la table.

Sur la base de ces propositions, nous disposerons de tous les outils pour revisiter nos politiques et intégrer de nouveaux critères de transition écologique et énergétique.

Nous pourrons mieux promouvoir les projets publics ou privés qui intègrent des innovations pour une société plus résiliente et plus respectueuse de la biodiversité.

Nous pourrons aider plus efficacement nos agriculteurs à engager les transformations nécessaires de leur modèle de production.

Avec les communes et les EPCI, nous pourrons agir pour favoriser un aménagement du territoire plus résilient, c'est-à-dire plus juste pour nos concitoyens en situation de précarité notamment énergétique.

Avec la Région Nouvelle-Aquitaine, nous allons concrétiser un partenariat novateur pour mettre en œuvre la feuille de route Néo Terra.

A notre échelle, c'est une petite révolution qui se mettra en place progressivement. Aucun domaine n'a été laissé de côté. Je suis convaincue que grâce à l'engagement de tous dans cette démarche, nous serons mieux armés pour relever les défis immenses qui sont devant nous.

Toujours dans le domaine de la transition écologique, je tiens à souligner la concrétisation de l'espace naturel sensible du Rieucourt sur le canton des Forêts et Landes de Gascogne. Nous poursuivons et amplifions notre politique en faveur des espaces naturels sensibles. Mais c'est surtout la preuve que nous pouvons développer de grands projets comme le Center Parcs tout en mettant au point une stratégie de compensation pour préserver la biodiversité.

Mes chers collègues, cette indispensable transition écologique ne peut se concevoir sans une politique de développement social ambitieuse.

Dissocier transition écologique et développement social reviendrait à ne marcher que sur une seule jambe. Nous devons donc articuler les deux pour organiser une société plus juste et plus durable.

Parmi les rapports que nous aurons à examiner ce matin, je crois que celui de la démographie médicale est à la croisée de ces enjeux. L'accès aux soins est un droit fondamental. C'est un enjeu de justice sociale tout autant qu'un défi lié au développement des services publics de proximité.

En créant la Coddem en 2009, le Département de Lot-et-Garonne a été précurseur en la matière. Cette politique a incontestablement porté ses fruits. Les chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

19 maisons de santé pluriprofessionnelles et une antenne sont aujourd'hui fonctionnelles. 2 sont en construction et 2 sont en projet.

Pour autant, nous ne devons pas nous satisfaire de ce qui a été fait et nous arrêter aux réussites.

Dans le prolongement de ma volonté de ne laisser aucun territoire, ni aucun Lot-et-Garonnais sur le bord du chemin, j'ai souhaité prolonger et renforcer notre politique en faveur de la démographie médicale.

1 million d'euros sont sur la table pour la période 2021-2025. Mais au-delà des crédits nouveaux je souhaite bâtir un nouveau partenariat avec l'Etat, le Conseil de l'Ordre des Médecins, les facultés de médecine. Tous ont émis un avis favorable sur ces choix.

En repartant du terrain, nous allons créer une nouvelle dynamique pour amplifier nos actions et les rendre encore plus efficaces.

A ce titre, je souhaite prendre deux initiatives qui vous seront proposées dans les semaines à venir:

- Pour tenter de limiter la concurrence entre territoires, élaborer en concertation avec l'association des maires de Lot-et-Garonne, l'association des maires ruraux de Lot-et-Garonne et les communautés de communes et d'agglomération, une charte de bonne pratique visant à poser le principe du refus de concurrence entre territoires lot-et-garonnais en matière de démographie médicale. Cette charte n'aurait certes qu'une portée symbolique mais il me semble que ce serait un acte fort soulignant l'unité des élus locaux sur ce sujet face notamment aux pratiques de certains cabinets de recrutement ou de particulier qui s'apparente à du mercenariat.
- Pour renforcer l'attractivité de notre département et inciter les médecins à s'installer durablement, je vous présenterai un plan global d'attractivité qui sera élaboré avec les principaux acteurs institutionnels et socio-économiques du département. L'objectif de ce plan étant d'accompagner les

médecins dans tous les secteurs de leur installation : emploi, logement, accès aux services publics, qualité de vie....

Mais attention, on ne réussit rien en solitaire et il serait parfaitement déraisonnable d'imaginer que le Conseil départemental pourra tout et tout seul.

C'est vrai pour la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique que j'évoquais tout à l'heure, c'est vrai pour la démographie médicale. C'est vrai aussi et surtout pour le soutien au monde économique en cette période de crise.

Je sais combien cette période de reconfinement est éprouvante pour les commerces de proximité. Ce qui se passe en ce moment est très préoccupant car ce qui est en jeu, c'est l'avenir-même du commerce « du quotidien », du commerce sur lequel on met un visage.

Nous sommes unanimes dans cette assemblée pour exprimer notre soutien aux artisans, aux commerçants, à tous les acteurs économiques qui souffrent en ce moment.

Vous le savez, tout comme de nombreux élus, j'ai pris l'initiative d'écrire au Premier Ministre pour d'une part l'alerter sur les réalités du terrain et d'autre part lui demander de mettre en place des solutions innovantes pour sauver nos entreprises de proximité. Je remercie les élus qui ont accepté de s'associer à cette initiative.

Suite au refus du Gouvernement d'alléger jusqu'à nouvel ordre le déconfinement pour les commerces dit « de proximité », j'ai souhaité que le Département prenne ses responsabilités et, dans nos domaines de compétences, leur apporte des solutions concrètes.

Nous avons ainsi travaillé en lien étroit avec les chambres consulaires pour mettre à disposition de l'ensemble des commerçants lot-et-garonnais des outils adaptés, notamment pour éviter que les consommateurs se reportent massivement sur les géants de la vente en ligne qui ne créent pas d'emplois dans nos territoires.

Notre stratégie se décline en trois actions :

- Ce sont d'abord des outils développés directement par les chambres consulaires qui proposent des cartographies interactives,
- C'est ensuite la plateforme « mavillemonshopping.fr » développée par La Poste et que nous mettons à disposition des commerçants lot-et-garonnais à des conditions exceptionnelles.
- Enfin, lundi dernier, avec les 3 chambres consulaires, nous avons lancé une grande campagne de sensibilisation des Lot-et-Garonnais pour inciter nos concitoyens à consommer local et aussi participer à l'effort de solidarité.

Je vous invite à relayer ces informations aux commerçants de votre territoire car nous devons tout faire pour protéger notre tissu économique de proximité !

Un rapport spécifique vous a été adressé il y a quelques jours. Il détaille l'ensemble de ces mesures. Nous y reviendrons au cours de cette session.

Un dernier mot concernant les négociations du Contrat de Plan Etat région. Pour mémoire, le futur CPER couvrira la période 2021-2027 avec deux ans consacrés aux projets retenus dans le cadre du plan de relance (2021-2022).

A l'occasion de deux importantes réunions qui se sont tenues ces 8 derniers jours, présidées par la Préfète de région puis la Préfète de département, les services de l'Etat ont clairement exposé le cadre de ces négociations :

Le Plan de Relance ne concernera que des projets qui remplissent certains critères fixés au niveau national :

- Les projets qui concernent l'environnement
- Les projets qui concernent la sécurité
- Les projets neufs ne sont pas éligibles

Concernant le CPER 2021-2027, priorité aux projets non réalisés dans le cadre du CPER 2015-2020.

Concernant ce dossier, il est temps de cesser de polémiquer et d'en faire un dossier politique à quelques mois des échéances électorales ; je réaffirme souhaiter travailler en concertation avec l'ensemble des collectivités concernées en rappelant néanmoins que le Département est le premier financeur local des projets d'aménagement inscrits ou à inscrire dans les CPER. Nous avons la volonté et, contrairement à ce que certains disent, les crédits nécessaires au financement de l'ensemble des projets concernés, notre PPI les prévoit clairement.

Mes chers collègues,

Pour mieux affronter les crises multiples qui sont devant nous, nous voyons bien que toutes nos politiques doivent s'inscrire dans une démarche d'anticipation et de partenariat en faisant de la transition écologique et sociale la matrice de notre action.

Cette session nous en donne un avant-goût. Comptez sur moi pour continuer dans cette direction dans les mois qui viennent.